

Chapitre III. Projet d'établissement

A. Introduction

La conception de notre projet d'établissement n'a pas débuté avec l'obligation décréte du décret « Missions » du 24.07.1997 : la multiplicité des actions entreprises et développées dans l'authentique tradition de notre école et plus particulièrement depuis la création de notre option « Aspirant en Nursing » (en 1958) sont autant de preuves du dynamisme de l'établissement. C'est pourquoi on trouvera des traces de ce « capital de départ » dans le texte qui suit. Ce document est donc la formalisation (avec sa réactualisation en juin 2007) toute notre action pédagogique depuis plusieurs décades.

En janvier 1999, le Conseil de Participation avait approuvé à l'unanimité un projet fondé sur 4 axes pédagogiques essentiels. A ce jour, avec le recul, la cohérence de ce projet nous paraît plus pertinente que jamais. Malgré un contexte de plus en plus difficile, nous avons la ferme volonté de maintenir le même cap.

B. Bref historique et identification de notre établissement

L'Institut Ste-Thérèse d'Avila procède d'une tradition plus que centenaire. Les fondatrices, la congrégation des Filles de la Croix, lui ont donné un caractère technique affirmé en organisant la très ancienne section ménagère en 1890. Il y a plus de 40 ans, l'école se dotait d'une section paramédicale, les "Aspirant(e)s en Nursing", qui fit sa réputation. A partir de 1980, avec le rénové et la mixité, ces deux grands axes traditionnels se redéployèrent en 8 orientations d'études en finalité: l'annexe 1 témoigne des options organisées à ce jour.

- * le groupe des options techniques :
- Sciences appliquées puis Sciences paramédicales
 - Sciences sociales et éducatives
 - Techniques sociales et d'animation
 - Agent(e) d'éducation
 - Aspirant en Nursing

- * le groupe des options professionnelles :
- 1^{ère} B
 - 2P (Formation de base)
 - Vente puis Vendeur(euse)
 - Services sociaux
 - Auxiliaire familial(e) et sanitaire
 - Puériculture
 - La 7e Gestionnaire de très petites entreprises

L'adresse du P.O. « ASBL Enseignement Secondaire Diocésain de Chênée » de notre Institut est au 4 rue Sœur Lutgardis à 4032 Chênée. L'Institut fait partie du Centre d'Enseignement Secondaire « Liège Rive droite.

C. Les atouts dont notre établissement dispose, de par sa spécificité axée sur le social, l'éducation et le paramédical, pour mener à bien son Projet d'établissement

- a) **la flexibilité**: pour le même type d'orientations d'études consacrées aux « Services aux Personnes », l'établissement offre 3 niveaux différents d'exigences : Technique de Transition, Technique de Qualification et Qualification Professionnelle. Cette souplesse permet :
- aux Conseils de Classe de proposer à chaque élève le niveau qui lui est le plus approprié,
 - à l'élève de mieux cultiver son projet personnel en choisissant un parcours individualisé .
- b) **la cohésion** de l'équipe **du secrétariat et des éducateurs** qui assure le suivi administratif et éducatif de chaque élève par un travail immédiat et systématique portant sur :
- la collecte de nombreuses données via le dossier de chaque élève
 - la gestion des absences et des retards (une problématique qui s'amplifie faute parfois d'une réelle coopération avec les parents),
 - un travail permanent de communication et de collaboration avec la préfète de discipline,
 - l'application de la pédagogie du contrat personnalisé.

- c) Le rôle du **PMS** qui assume une tâche de plus en plus lourde et complexe : guidance et orientations d'études certes mais aussi réponses à des sollicitations croissantes en termes de médiations, d'animations, de modules d'accueil...
- d) Les efforts déployés pour assurer un **dialogue** permanent avec les **parents**... Ainsi,
- des réunions générales sont organisées 3 à 4 fois par an. D'une part les parents peuvent solliciter un rendez-vous ; d'autre part, à l'issue de conseils de classe, ce sont les professeurs qui sollicitent ces rendez-vous. Ces demandes sont conservées dans nos archives.
 - à chaque difficulté disciplinaire particulière, la préfecture informe par courrier et invite les parents à rencontrer la Direction pour rechercher ensemble une solution.
 - des circulaires trimestrielles explicites informent les parents :
 - des activités extérieures (extra)ordinaires
 - du calendrier du trimestre
 - du rappel de dispositions à suivre (points du règlement ou conseils pour une bonne préparation aux examens)

D. Nos 4 axes d'actions pédagogiques prioritaires

(référence aux art. 6, 8, 11 et 54 du décret « Missions » du 27 juillet 1997) voir copie en annexe

Les quatre axes d'actions pédagogiques

Depuis toujours, il s'organise à l'Institut de très nombreuses activités extérieures, qui témoignent à la fois de son dynamisme et de sa volonté constante d'ouverture sur le monde, afin que nos jeunes aient l'opportunité d'observer, de s'interroger, de réfléchir, de se positionner face aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines.

Ainsi en est-il des :

Enquêtes et séminaires, les visites de milieux professionnels (au 2^{ème} degré qualification et professionnel) visent à impliquer le jeune dans sa formation en le confrontant à la réalité quotidienne, à l'approche des différentes facettes du monde social en lui ouvrant des horizons nouveaux.

Stages réalisés par nos élèves des 3^{ème} degrés Qualification et Professionnel sont une immersion dans le milieu du travail. Outre la formation dispensée par le personnel et les professeurs de stage, cette approche directe permet à l'élève de tester la pertinence de son choix d'étude, de mesurer sa capacité d'adaptation, de se valoriser à mesure qu'il prend des initiatives, de prendre conscience de ses capacités. Cette mise en pratique des compétences acquises entraîne une valorisation de soi, un épanouissement personnel qui permettra au jeune d'aborder le monde adulte avec confiance et détermination.

De la sensibilisation aux Droits de l'homme, en particulier le racisme, l'exclusion, la démocratie sont des thèmes qui sont au centre des préoccupations des professeurs des 3^{ème} degrés surtout et qu'ils abordent par le biais de visites guidées, d'expositions thématiques, de films, de débats animés par des intervenants extérieurs, de recherches, de travaux personnels ou de groupe. Une place centrale est faite au questionnement qui évite tout dogmatisme, qui éveille la curiosité, qui confronte les points de vue pour aboutir à une prise de position personnelle qui permet au jeune de mieux se situer dans le monde extérieur.

Eveil à la citoyenneté

Depuis septembre 2004, l'Institut a décidé de renouveler l'expérience du Conseil des élèves. Dotés d'un budget, les élèves sont invités à proposer, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, des projets concrets à mener à bien au sein de l'école.

Les objectifs principaux de notre projet éducatif étant la promotion de la confiance en soi, le développement de la personne dans toutes ses dimensions, la volonté de donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique et culturelle par l'acquisition de savoirs et de compétences, enfin et surtout l'apprentissage au civisme, nous souhaitons que cette mission s'appuie plus particulièrement sur **4 axes d'actions pédagogiques**.

1. La pédagogie différenciée et la pédagogie du projet au 1^{er} degré Professionnel
2. L'apprentissage des nouvelles techniques de communication et d'information : le centre cybermédia.
3. Le travail de fin d'étude (TFE) et les épreuves de qualification pour les classes terminales.
4. Les activités extérieures (art. 8)

1. La pédagogie différenciée et la pédagogie du projet au 1^{er} degré professionnel

1.1. 1^{er} Degré de Base (art. 11)

Il s'agit d'une nouvelle organisation – plus souple – qui dépasse la notion de « classe » et le découpage des apprentissages par année traditionnelle. Elle permet de mieux gérer, l'évolution de chaque jeune pour l'aider à s'extraire d'une situation d'échec ou même de décrochage scolaire.

Si tous les jeunes sont égaux, ils ne sont pas identiques et leurs capacités ne se développent pas dans tous les domaines au même moment.

Dans leur parcours de ce 1^{er} degré, les élèves pourront donc évoluer à leur rythme, par modules ou par contrats (car une nouvelle matière ne pourra être entamée avant que la précédente ne soit assimilée), avec l'assistance individuelle du professeur.

Il arrive également que des condisciples puissent donner le « coup de pouce » nécessaire pour faire franchir l'obstacle à l'élève en difficulté.

Il importe que chaque élève prenne conscience qu'il peut réussir même si cela prend un peu plus de temps. Temps précieux porteur de sens pour remotiver le jeune, le rendre plus responsable de ses études, plus conscient de ses capacités, prêt à fournir l'effort qui le mènera à la réussite.

Un bulletin spécialement conçu pour refléter l'esprit de cette pédagogie sera présenté aux parents à la rentrée scolaire. A l'occasion de cette 1^{ère} rencontre, tous les termes de la pédagogie du projet, en vigueur au 1^{er} degré, seront également exposés.

1.2. Pédagogie du projet (art. 8 § 4)

Depuis plus de 20 ans cette pédagogie est pratiquée au sein de notre établissement au gré des opportunités, de l'actualité et des motivations des élèves.

Les professeurs du 1^{er} degré ont à cœur de développer chaque année un projet avec leurs élèves. Il s'agit à chaque fois de relever un défi et de parier sur les motivations que ce projet va susciter chez les jeunes.

En 2006-2007, 37 élèves sur 63 n'avaient pas obtenu leur certificat de fin d'études primaires. Il faut, donc, au travers d'une dynamique redonner confiance à ces jeunes fragilisés par le sentiment d'échec et qui ne s'intéressent plus guère à l'école. Celle-ci n'est bien souvent plus perçue comme formatrice d'avenir mais plutôt comme un passage obligé et obligatoire avant l'inscription au chômage! Et précisément, pour éviter celui-ci, il s'agit non seulement d'assurer une solide formation professionnelle mais aussi de développer l'autonomie et surtout la capacité d'adaptation aux situations nouvelles. Il apparaît donc essentiel d'amener les jeunes à s'investir dans un projet, à le construire ensemble, à éprouver la satisfaction de l'avoir conduit à son terme grâce à la mise en commun des apports individuels, chacun donnant le meilleur de lui-même et se valorisant au travers de ses qualités mises au service de tous.

Les professeurs, forts de leur expérience, savent à quel point il est essentiel que les jeunes puissent s'approprier vraiment le projet et donc suscitent le maximum d'autonomie, à commencer par la détermination du projet lui-même.

Une fois le projet déterminé, son coût financier est évalué (transport, logement, repas, etc). Une participation pour moitié est demandée aux parents, l'autre moitié sera couverte par différentes activités réalisées par les jeunes (souper, marches parrainées, vente de pasticchio, etc).

Les professeurs vont ensuite se concerter pour articuler leur cours autour du projet de façon à ce que d'une part les élèves s'intéressent à la matière puisqu'ils y trouvent une application directe et que d'autre part ils connaissent leur projet de mieux en mieux.

Lors des activités liées au projet les professeurs ont à cœur d'opérer une répartition des tâches en fonction des spécificités de chacun et veillent tout particulièrement à ce que les qualités puissent se révéler, surtout chez les jeunes les plus faibles ou les moins épanouis, c'est là l'occasion de les valoriser à leurs propres yeux et aux yeux du reste de la classe.

On observe donc que toute l'année scolaire se construit autour du projet, l'enthousiasme des élèves et de leurs professeurs montre à quel point cette pédagogie est porteuse, et tout spécialement pour les jeunes qu'il s'agit bien souvent de réconcilier avec l'école.

Cette pédagogie ne se limite pas aux classes du 1^{er} degré. Elle est sous-jacente à tous les niveaux : chaque activité extérieure se veut d'être la conjonction de plusieurs disciplines, et source d'exploitation de connaissances basées sur le réel, l'observation, le vécu. Un dossier pédagogique est chaque fois remis à la direction.

Elle sert de levier pour :

- Réconcilier l'élève avec le système scolaire,
- Éveiller sa curiosité,
- Ouvrir – dans la confiance - de nouveaux horizons,
- Révéler des capacités insoupçonnées.

Ces 2 approches de pédagogie active ne seront efficaces qu'avec le soutien des parents. C'est pourquoi, nous insistons pour qu'un vrai pacte de collaboration soit conclu entre les parents et les professeurs. Sans cela, rien ne sera possible.

2. Le Centre Cybermédia

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) se sont imposées à nous tant dans notre vie privée que scolaire.

Leur progression incessante dans des domaines toujours plus variés nous incitent à poursuivre et amplifier l'expérience initiée par le projet « Centre Cybermédia » (CCM).

Les Nouvelles Technologies sont à la croisée des chemins de ce que nous demandent les acteurs du monde professionnel. Elles répondent toujours plus aux nouvelles compétences scolaires. Elles occupent une place croissante dans le développement culturel de notre jeunesse en coïncidant avec la sensibilisation à l'esprit critique.

Il semble donc à présent incontournable de dompter ce nouvel outil en l'intégrant dans la pédagogie pour que les jeunes en aient la maîtrise dans leur vie professionnelle mais aussi personnelle.

Les débuts de notre CCM ont été marqués par une volonté de sensibiliser un nombre non négligeable de professeurs aux NTIC. Il s'agissait de susciter un élan d'ouverture à ces Nouvelles Technologies qui paraissaient souvent nébuleuses.

Nous ne pouvons pas vivre sur nos acquis. En poursuivant l'initiation de professeurs aux NTIC, en étant à l'écoute des enseignants en prise avec les nouvelles technologies dans leurs cours, nous souhaitons en rendre l'utilisation plus performante et accessibles à un plus grand nombre d'élèves par la réalisation de projets disciplinaires et interdisciplinaires.

Les moyens matériels proposés par la Région Wallonne, l'investissement humain consenti par notre établissement et le dynamisme de notre équipe enseignante ont transformé l'essai Cybermédia en une franche réussite. Le Centre Cybermédia a trouvé sa vitesse de croisière avec un taux d'occupation élevé. Cette réussite repose en grande partie sur le travail d'accompagnement réalisé par la « personne ressource », Madame LEGROS.

3. Le travail de fin d'étude (T.F.E) et les épreuves de qualification des classes terminales

Ces travaux sont en quelque sorte le couronnement du parcours scolaire à Sainte-Thérèse d'Avila en technique de transition et de qualification. C'est l'ultime épreuve où nos élèves doivent montrer ce dont ils sont capables et que le diplôme qu'ils vont décrocher n'est pas usurpé.

3.1. Le T.F.E) : alliant un vrai projet d'école à la recherche des compétences terminales (art. 54 du décret « Missions »)

Le Travail de fin d'étude fut conçu et organisé pour la 1^{ère} fois en 1998. Il anticipait donc largement dans les faits sur le décret « Missions » relatif au développement des compétences terminales. La mise en pratique de celles-ci justifie l'intervention des résultats obtenues au TFE à concurrence de 10% du total obtenu dans chaque matière en fin de 6^{ème}.

Inspiré du mémoire à présenter à l'issue des études supérieures, le T.F.E. est un travail de 10 à 15 pages qui fait l'objet d'une présentation orale et d'une défense devant un jury composé d'un membre de la direction et de professeurs « lecteurs », de l'équipe éducative et le PMS. Cette épreuve est imposée chaque année à près de 140 élèves.

La construction du T.F.E. s'échelonne sur toute l'année terminale qui est jalonnée de dates clefs à respecter scrupuleusement sous le contrôle du professeur promoteur et selon des consignes explicitées dans un Vademecum.

Les compétences transversales sont développées au travers de la démarche du T.F.E. : il faut de la débrouillardise et de l'imagination pour aller à l'information, choisir les bonnes sources et exercer son esprit critique dans le choix des documents, faire preuve de méthode dans l'organisation du travail et des idées, faire preuve d'esprit de synthèse, cerner son sujet et savoir rédiger un texte clair, bannir les plagiat.

Le professeur promoteur supervise l'évolution du travail, s'assure que les différents délais sont respectés, conseille, oriente les recherches.

Il s'agit réellement d'une activité pédagogique majeure dans laquelle toutes les forces éducatives de l'Institut sont appelées à s'investir :

- dans certains cas, les « promoteurs » et « lecteurs » sont choisis par les élèves librement parmi les professeurs des cycles inférieur et supérieur, les éducateurs et le PMS.
- des membres extérieurs sont sollicités pour faire partie du jury lors de 3 journées consacrées à la défense orale en mai.
- les élèves de 5^{ème} sont invités à participer à un atelier « Diaporama de présentation des TFE ».
- Ils assistent aux présentations orales et sont appelés à choisir fin juin leur sujet de recherche pour l'année suivante.
- En 6^{ème}, 3 sessions d'ateliers sont organisées pour mieux les préparer aux différentes démarches :
 - En septembre :
 - * construction d'un dossier
 - * bibliographie
 - * Internet
 - En janvier :
 - * rédaction de texte
 - * mise en page
 - En avril :
 - * présentation orale

La présentation orale est la dernière épreuve où le jeune doit justifier le choix de son sujet, faire part des difficultés rencontrées et expliquer comment il les a surmontées, exposer ce que ce travail lui a apporté personnellement. Il doit ensuite montrer qu'il maîtrise son sujet par un exposé clair et structuré d'abord, et qu'il est capable de répondre aux questions du jury ensuite.

Enfin, à l'instar des épreuves de qualifications de 6^{ème} et 7^{ème} P., une proclamation des résultats avec remise de prix marque de façon particulière cet effort et ce bel achèvement de parcours d'étudiant du secondaire.

3.2. La qualification (en 6^{ème} et 7^{ème})

3.2.1. Vendeur-Vendeuse

Une épreuve intégrée où l'élève doit faire preuve des capacités professionnelles propres à sa formation, ainsi que de son savoir-faire et savoir-être.

Il s'agit tout d'abord d'exprimer son sens pratique par la réalisation, grandeur nature, d'un étalage. Le sens esthétique, l'originalité de la présentation des articles, leur mise en valeur, l'étiquetage sont les éléments qui seront pris en considération par le jury composé de professeurs mais aussi de professionnels de la vente. Un exercice de vente réalisé devant le jury va permettre à celui-ci d'apprécier les réactions de l'élève confronté à un acheteur « difficile ». Le futur vendeur doit montrer qu'il connaît bien les articles qu'il propose, qu'il est prêt à affronter tous les types de clients et qu'il peut donc aborder avec confiance la vie professionnelle.

L'épreuve se clôture par la présentation d'un travail écrit, synthèse de l'expérience acquise au cours des stages. Ce travail doit lui aussi être présenté et défendu devant un jury professionnel qui, par le biais de questions, s'assure que le jeune maîtrise bien son sujet.

3.2.2. Puériculteur(trice)

Epreuve déterminante s'il en est puisque la réussite de cette qualification conditionne directement l'accès exclusif à la profession de puéricultrice (cfr. Arrêté royal du 24 février 1987). Il s'agit ici de s'assurer que l'élève possède les qualités nécessaires à l'encadrement et surtout à l'éducation de la petite enfance et que les notions théoriques acquises trouvent leur application sur le terrain.

Lors des différents stages, l'élève a dû montrer ses compétences techniques, prendre des initiatives judicieuses, faire preuve du sens des responsabilités. Il s'agit maintenant, au travers de mises en situation, de faire la synthèse de trois années d'étude et d'apprentissage de la profession. Au départ d'une situation particulière rencontrée en stage, la future puéricultrice doit l'analyser et émettre des propositions dans lesquelles elle s'implique directement.

Une défense orale permettra au jury d'apprécier les facultés d'observation et d'analyse de la future puéricultrice ainsi que la pertinence de ses réactions face à une problématique de la vie professionnelle.

3.2.3. Auxiliaire familial(e) et sanitaire

Comme en puériculture, il s'agit, au travers de mises en situation d'expliquer à un jury extérieur la manière de réagir aux cas concrets présentés.

3.2.4. Agent(e) d'éducation

Il en va aussi de même pour cette option qui prépare à travailler dans des secteurs variés en privilégiant notamment l'approche :

- du secteur d'aide à la jeunesse
- du secteur d'aide aux personnes adultes et mineures handicapées (mentales et/ou physiques)
- du secteur des Maisons de Repos pour personnes âgées
- du secteur des services de proximité (éducateurs de rue, centres d'accueil d'urgence).

4. Activités extérieures (art. 8)

L'école en prise directe avec le monde professionnel, la culture et les réalités socio-économiques accorde un rôle majeur à l'organisation de 3 catégories d'activités :

4.1. Stages

organisés sous forme de stages-bloc ou en alternance hebdomadaire, intitulés « Activités d'insertion professionnelle »

Dans toutes les options qualifiantes de l'établissement soit :

Vendeur

Auxiliaire familial(e) et sanitaire

Agent(e) d'éducation

Aspirant en Nursing

7^{ème} année Gestionnaire de très petites entreprises

Puériculture } L'A.R. du 24.02.1987 en précise les modalités de façon rigoureuse.
 } Le certificat de Puériculture est décerné par le Ministère de la Santé.

4.2. Enquêtes et séminaires

Aux 2° degrés Technique et Professionnel de Qualification « Services aux Personnes »

Inclus dans la grille hebdomadaire.

4.3. Activités spirituelles, culturelles, scientifiques et sportives, d'éducation à la Santé

Nous tentons de faire bénéficier chaque classe d'au moins 2 activités de ce type (avec dossier pédagogique à l'appui).

- Chaque année, une journée sportive est organisée pour les classes de 3èmes et de 6èmes années. (+ 7èmes).
- Tous les 3 ans, une animation pastorale d'envergure est également organisée pour l'ensemble de l'école (ex : Pie Tschibanda).
- Le théâtre est privilégié : en tant qu'acteurs : en 4^{ème} Technique de Transition : théâtre à l'adresse des plus jeunes, en 5^{ème} et 6^{ème} Professionnelle Puériculture : le « conte pour les petits » est devenu partie intégrante des cours de Français et de l'Option.
En tant que spectateur : théâtre et cinéma.
- Les professeurs de Sciences Humaines avec les professeurs de Religion ont à cœur de sensibiliser nos jeunes aux dérives de l'extrême-droite : visites de Breendonck – invitation de témoins victimes du racisme.
- Le Musée de l'Enfant à Bruxelles est une constante pour nos élèves d'Aspirant en Nursing et de Puériculture.
- Visites de sites historiques
- Visites de musées (ex. Musée de la Métallurgie)
- Expositions scientifiques (à l'Université)
- Voyages scolaires : avec dossier pédagogique (Alsace - Normandie)
- Projet d'animation des classes de 2P pour les élèves de 3èmes maternelle de l'école fondamentale libre de Chênée.
- Participation des élèves de 6TT à la « journée des droits de l'Homme »
- Journée « Sécurité Routière » et « Lutte contre les Assuétudes ».

Conclusion

« L'enseignement Technique et Professionnel existe pour répondre à un double défi :

1. Le manque criant de « techniciens » compétents et créatifs dans l'Union Européenne
2. L'impérieux devoir de former des jeunes dotés d'une personnalité équilibrée, qui ont la tête bien faite.

L'institut Sainte-Thérèse d'Avila s'est donné cette double mission. »

Nous sommes en effet convaincus qu'il faut œuvrer à long terme pour que TOUS nos jeunes acquièrent des personnalités affirmées et deviennent des hommes et des femmes à part entière, ce qui implique qu'ils soient :

- Tolérants et respectueux de l'autre
- Conscients de leurs actes, et donc responsables
- Capables d'accepter les changements et donc de s'adapter
- Loyaux et honnêtes en toutes circonstances
- Confiants dans leurs capacités, et donc créatifs

Afin de se donner les moyens de développer ces potentialités chez nos jeunes, notre communauté éducative a donc choisi de concentrer son énergie sur 4 axes d'action pédagogique et éducative prioritaires, qui devraient traduire avec bonheur, notre travail de tous les jours, riche de l'expérience du passé, pragmatique face au présent et volontariste pour l'avenir de nos jeunes.

Au risque de nous répéter, ajoutons encore que ce n'est qu'avec une réelle implication de l'élève dans son parcours scolaire et un intérêt que lui manifeste son entourage familial que nous parviendrons, ensemble, à l'épanouissement des jeunes.

J. PATURIAUX,
Directrice.

En annexe : 1. Mise à jour de l'éventail de nos options suite aux restructurations des options groupées (Décret Hazette)